

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 24 mars 2022

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la salle du Conseil, le jeudi 24 mars 2022, à 20 heures 00, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire, dûment convoqué le 18 mars 2022.

Etaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, M. Joël PLANCHENAULT, M. Lionel BEAUFORT, Mme Nathalie BOIZARD, Mme Karine COLLET, Mme Christine COMMERE, M. Benjamin GAUTIER, Mme Pascale MARAQUIN, M. Pascal POIRIER et Mme Sylvie VILFEU.

Absents excusés : Mme Christelle PLANCHENAULT (donne pouvoir à Mme Pascale MARAQUIN), M. Jonathan LEBOURDAIS (donne pouvoir à Mme Nathalie FORET-VETTIER).

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Pascale MARAQUIN

Ordre du jour

Nbre de membres : 13
Présents : 11
Absent(es) excusé(es) : 2
Absent :
Pouvoir : 2
Quorum atteint : 7

☞ DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

☞ CITOYENNETÉ - ADMINISTRATIF - FINANCES :

- Budget : ouverture de crédits en investissement.
- Durée légale du temps de travail des agents de la Fonction Publique.
- Convocation de la CCID avant fin mars.
- Arrêté de signature des 3 Adjointes.
- Divagations d'animaux.
- Élections.

☞ ENFANCE - JEUNESSE – SENIORS :

- Petite Enfance.
 - ✓ Stagiaire.
- Enfance Jeunesse.
 - ✓ Compte rendu réunion intercommunale du 16 mars, bilan de l'année.
 - ✓ Carnaval.
 - ✓ Remplacement de Marie-Laure COUEFFE.
- Jeunesse.
 - ✓ Bilan de l'année.
 - ✓ Reconduction et évolution du contrat de Mickaël GAILLARD.
- Action sociale.
 - ✓ Comité de soutien à l'Ukraine.
 - ✓ Rapport d'activité de l'ADMR.

☞ TRAVAUX - URBANISME – VOIRIE :

- Programme 2022 : voirie.
- Compte rendu des commissions travaux du 25 février et du 18 mars.
- Compte rendu groupe de travail sécurité routière.

- Permis d'aménager lotissement du Coudray.

☞ VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION :

- Subventions associations.
- Décision participation communale bibliothèque.
- Subventions activités spécifiques pour les 2 écoles.
- Bilan fête du jeu.
- Bilan marché de Noël et bilan Téléthon avec les bénévoles.
- Compte rendu commission communication du 14 mars 2022.
- Matinée citoyenne le samedi 2 avril 2022.
- Questions diverses.

☞ LAVAL AGGLOMÉRATION :

- Compte rendu commission proximité du 28 février 2022.
- Demande abri bus.
- Clôture des états généraux de la santé le 28 mars 2022.

☞ INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 février 2022

Le Compte rendu est approuvé sans observation particulière.

1- DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, depuis la dernière réunion du conseil, en application des délégations qui lui ont été accordées.

Aucune.

Exercice du droit de préemption

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis
23/02/2022	Habitation	5 rue des Lauriers	AK 0077	298m ²	Renonciation
23/02/2022	Habitation	4 impasse des Tilleuls	AK 0361	591m ²	Renonciation
24/02/2022	Habitation	7 rue des Lauriers	AK 0075 et 0076	715 m ²	Renonciation
24/02/2022	Habitation	14 rue des Vallées	AD 0260 et 0232 partie	634 m ²	Renonciation
04/03/2022	Habitation	2 impasse de la Paillardière	AK 0656	393 m ²	Renonciation
04/03/2022	Habitation	Le Bas Chêne	AD 0232 partie	69 m ²	Renonciation

Devis acceptés :

- ✓ Devis JPR SERVICES PRO : 7 212,99 € pour la tonte du complexe sportif et du terrain de covoiturage ;
- ✓ Devis BHS : 971,71 € pour du gazon pour les terrains de football ;
- ✓ Devis BHS : 1 572,00 € pour un programme de fertilisation du terrain d'honneur de football ;
- ✓ Devis BHS : 748,00 € pour un programme de fertilisation du terrain d'entraînement de football.

2- CITOYENNETÉ – ADMINISTRATIF - FINANCES

Budget : ouverture des crédits en investissement

M. le Maire informe que l'article L1612-1 du Code des Collectivités Locales prévoit que jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Nomenclature	Désignation des dépenses	Montant
<u>Mobilier</u> 2184-350	Cloison et placard mairie – stores bibliothèque	3 434,84
TOTAL		3 434,84

Le Conseil Municipal **VALIDE** les ouvertures de crédits nécessaires pour mandater les dépenses d'investissement engagées.

DCM 034/MARS/2022

Arrivée de Mme Karine COLLET à 20 h 15.

Subvention activités spécifiques pour les 2 écoles

↳ Restes à réaliser 2021 :

☆ École Pablo Picasso : il reste 25% de l'animation « jeu d'échecs » à subventionner soit un montant de 231,00 €.

☆ École Sacré Cœur : un montant de 560,50 € reste à verser, pour une subvention de 25% concernant la sortie à Terra Botanica (soit un montant de 227,75 €) et la sortie au Puy du Fou (soit un montant de 332,75 €).

↳ Complément 2022 :

L'école Sacré Cœur devait partir en classe de neige avec celle d'Ahuillé mais celle-ci s'est désistée en raison de la situation sanitaire. Le budget a évolué en conséquence et les 25% de la subvention représente désormais 3 071,00 €. Lors du conseil municipal du 14 février 2022, les élus ont validé un montant de 2 231,00 €, somme qui est déjà versée, soit une différence de 840,00 €.

Le Conseil Municipal **VALIDE** le complément de subvention attribuée à l'école Sacré Cœur, d'un montant de 840,00 €.

DCM 035/MARS/2022

Durée légale du temps de travail de la Fonction Publique

Le contrôle de la légalité de la Préfecture demande une délibération sur la durée du temps de travail des agents ainsi qu'un règlement intérieur du personnel.

Une délibération (DCM 140/DEC/2001) approuve le passage aux 35 heures et définit les modalités de récupérations des ARTT des agents ainsi qu'un avenant (DCM 007/JANV/2005) consistant à modifier les modalités de récupération du temps de travail des agents du service technique.

Un règlement intérieur a été rédigé en janvier 2005 et semblerait être resté qu'un projet. Celui-ci sera réétudié et transmis au Comité Technique du CDG53 pour approbation.

Convocation CCID avant fin mars

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID) émet son avis sur les modifications des valeurs locatives des propriétés bâties et non-bâties.

La commission se réunira le jeudi 31 mars 2022 à 17 h 45.

Arrêté signature des 3 Adjointes

Par arrêté municipal, le Maire peut accorder une délégation de signature des documents administratifs aux Adjointes en cas d'impossibilité de celui-ci. Celle-ci sera donnée au 2^{ème} et 3^{ème} Adjoint car seule la 1^{ère} Adjointe avait cette délégation.

Divagations d'animaux

La personne blessée par des chiens sur la piste cyclable route de l'Huisserie se rétablit progressivement. Les 2 chiens ont été euthanasiés. La municipalité a pris contact à 2 reprises avec les propriétaires des animaux.

Suite à cet incident, M. Le Maire a pris un arrêté municipal d'obligation de tenir les chiens en laisse sur toutes les voies publiques de la commune (route, rue, chemin, voie verte, espaces verts...). Selon la Loi, chaque citoyen est responsable de son animal.

La proposition d'installer des panneaux « TENIR VOTRE CHIEN EN LAISSE » a été émise.

La Villatte : les 3 derniers animaux ne sont plus présents sur le site. Le jugement a été rendu suite à l'audience du 14 mars 2022. Les requêtes de la commune ont été validées.

La commune ne fait pas appel à ce verdict.

Élections

La présence de 3 personnes pour le bureau de vote est requise pour chaque créneau de permanence : possibilité de 2 conseillers municipaux et 1 volontaire selon les dispositions de chacun (la charte de l'Élu dit de se tenir présent pour les votes).

Environ 50 courriers ont été envoyés aux anciens Conseillers Municipaux des Enfants pour leur proposer de participer à la tenue du bureau de vote.

Chaque Conseiller a été invité à s'inscrire, selon sa disponibilité, dans une plage horaire des permanences de vote.

3 ENFANCE – JEUNESSE - SENIORS

Petite Enfance

↳ Stagiaire :

La personne s'étant fait connaître auprès du RPE a trouvé un stage sur Laval. Les 3 communes étaient favorables pour la prendre en stage.

Enfance Jeunesse

↳ Compte rendu réunion intercommunale du 16 mars, bilan de l'année :

Le bilan est très positif avec une augmentation des effectifs :

↳ 219 enfants en 2020 ;

↳ 310 enfants en 2021 ;

ce qui représente une augmentation de 41% et une hausse de 28% du nombre d'heures (7752 h).

74 enfants différents et 54 familles de Montigné-le-Brillant : 1 enfant sur 2 fréquente le centre de loisirs : autant de garçons que de filles et autant d'enfants des deux écoles.

Une dizaine de familles profite de la deuxième semaine d'ouverture sur Ahuillé pour y mettre leurs enfants. Le transport, effectué par les parents, ne pose pas de difficulté particulière. En cas de besoin, le service se proposerait de mettre en relation les familles pour du co-voiturage.

La difficulté majeure réside dans le recrutement des animateurs. Cette pénurie est générale au département malgré les efforts de réduction du coût du BAFA pour les jeunes, avec une prise en charge possible jusqu'à 80% et en tiers-payant (facturation uniquement du reste à charge à la famille).

Le partenariat avec Ahuillé permet d'atténuer ce manque avec une mobilité des professionnels entre les deux communes.

Au regard des dépenses plus importantes sur Montigné-le-Brillant et afin de chercher l'équilibre financier entre les deux communes, il est prévu qu'Ahuillé paie un animateur supplémentaire sur les différentes périodes de vacances.

↳ Carnaval :

Ce sont 86 enfants et 65 adultes qui ont participé au carnaval.

Un point est à améliorer : l'achat d'une enceinte puissante pour l'animation le long du parcours et au moment de la collation. Elle sera intégrée dans le « plan mercredi » pour les demandes de subventions.

↳ Remplacement de Marie-Laure COUEFFE :

Marie-Laure COUEFFE sera absente de fin mars à fin juin. Il a été proposé aux agents, effectuant moins de 35 heures/semaine, de combler leurs heures par un avenant au contrat de travail pour effectuer son remplacement. Patricia HEULOT, Sylvie GIRARD, Malika SAIDOUN, Mélodie GUEDON et Valérie HAROUFI se sont proposées pour prendre en charge une partie du travail de Mme COUEFFE. La société AMIDOU prendra en charge le ménage de la salle des Associations, du RDC de la Mairie et une salle de classe de l'école Pablo Picasso.

↳ Proposition d'animation des vacances d'avril :

Voir annexe.

Jeunesse

↳ Bilan de l'année :

C'est une collaboration avec Ahuillé sur l'ensemble des vacances qui a permis de mobiliser 80 jeunes sur les deux communes et une fréquentation de 42 jeunes sur Montigné-le-Brillant (1 903 heures).

Le binôme d'animateurs est très complémentaire : il permet de proposer des animations variées tant pour les filles que pour les garçons.

L'été se prépare avec la mise en place de camps et d'animations en demi-journée pour laisser la place à l'argent de poche sur le temps du matin.

↳ Animation ALSH avril :

Voir annexe.

↳ Reconduction et évolution du contrat de Mickaël GAILLARD :

Les critères tels que

- ↳ Le nombre de jeunes mobilisés
- ↳ Les attentes des 14-17 ans sur des animations le vendredi soir
- ↳ Le retour positif des parents
- ↳ La qualité et la diversité des animations
- ↳ L'enthousiasme du professionnel

confortent la commission Enfance-Jeunesse sur le choix de reconduire et d'augmenter le contrat de l'animateur jeunesse pour une année à raison de 27 h 00 (au lieu de 20 h 00 sur les 8 mois d'expérimentation).

Le Conseil Municipal **VALIDE** la reconduction du contrat de Mickaël GAILLARD et **ACCEPTE** d'augmenter les heures de travail à 27 h 00.

DCM 0036/MARS/2022

Action sociale

↳ Comité de soutien à l'Ukraine :

Deux collectes ont été organisées (le 12/03 et la semaine 11) qui ont permis de récolter 15 colis. Lors de la livraison, la Protection Civile a félicité les organisateurs pour le soin apporté aux colis. Il est suggéré de maintenir les collectes sur la commune pour les familles susceptibles d'arriver dans les semaines à venir indépendamment de la Communauté de Communes qui a arrêté les siennes. Beaucoup de vêtements ont été donnés. Les dons financiers seront les bienvenus pour aider à financer du matériel chirurgical.

5 habitants bénévoles pour l'accueil de réfugiés se sont fait connaître à la Mairie et/ou en Préfecture.

5 familles ont été accueillies en Mayenne : 2 à Fougerolles du Plessis et 3 au camping des loisirs d'Evron.

Le comité de soutien a été lancé à l'initiative du Conseil Municipal puis transmis à la Commission Sociale. Une première rencontre a eu lieu le samedi 12 mars avec la présence de 12 bénévoles. Une autre est prévu samedi 26 mars afin d'affiner la nature de l'engagement des bénévoles (soutien moral, insertion, mobilité...).

Sous quelle forme le Conseil Municipal peut-il apporter une aide ? (dons en argent, mise à disposition d'un logement...).

Le Conseil Municipal a décidé d'aider les familles qui vont éventuellement accueillir des réfugiés en prenant en charge les repas, l'école, les frais de garderie.... Il ne sera pas mis de logement à disposition (vote : oui 3, non 9 et 1 abstention). Une somme sera inscrite au budget pour accompagner les familles accueillies.

↳ Rapport d'activité de l'ADMR :

Ce sont 39 familles qui ont été prises en charge sur la commune : 32 personnes âgées, fragilisées ou porteuses de handicap et 7 au titre des emplois familiaux.

La demande de subvention exprimée par l'association tient compte de la nature des interventions de l'association.

4 TRAVAUX – URBANISME - VOIRIE

Programme 2022 voirie

INGERIF (groupement de commande voirie) a proposé plusieurs solutions de travaux de voirie.

La Commission Voirie propose au Conseil Municipal de retenir l'option bicouche pour les allées du cimetière et le chemin de la Cupérie ainsi que les travaux d'entretien ponctuels (PATA).

Le Conseil Municipal **VALIDE** les propositions de la Commission Voirie et **CHARGE** INGERIF de lancer les appels d'offres.

DCM 037/MARS/2022

Compte rendu des commissions travaux du 25 février et du 18 mars 2022

> 25 février 2022 :

Suite à son élection, l'adjoint délégué aux travaux – urbanisme et voirie a pris ses nouvelles fonctions. Une rencontre avec les agents techniques, le Maire, le 2^{ème} Adjoint et le Conseiller Municipal délégué a eu lieu.

La commission a ensuite visité l'espace jeunesse avec Jonathan LEBOURDAIS. Il reste à réaliser :

- ↳ garde-fou aux 4 fenêtres ;
- ↳ aménagement d'un placard et d'un équipement coin cuisine ;
- ↳ un point d'eau (devis en cours) ;
- ↳ installation d'un extincteur supplémentaire ;
- ↳ nettoyage du grenier (réalisé par l'argent de poche pendant les vacances

d'avril).

L'éclairage du terrain de football est réparé.

> 18 mars 2022 :

↳ Extension des locaux de rangement de la salle des Associations et du Complexe sportif :

Lors de la séance du Conseil Municipal du 14 février 2022, un accord e principe avait été donné pour installer des containers au terrain de football pour le rangement du matériel des associations.

Des devis ont été demandés.

	J-M SALMON V. LEGRAIS	Com 53 (sans pose)	Leroy Merlin
Terrassement Mise à niveau	3 840,00 € HT		
Maçonnerie	En attente		
Container 6 m	6 000,00 € HT	6 200,00 € HT	
Container 2,5 m	3 350,00 € HT	3 500,00 € HT	
Habillage extérieur			1 841,87 €

Tous ces containers sont neufs ou remis en état.

Le Conseil Municipal **VALIDE** les devis de :

✓ Jean-Marie SALMON pour le terrassement d'un montant de 4 608,00 € TTC ainsi que la fourniture des containers d'un montant de 11 220,00 € TTC ;

✓ LEROY MERLIN d'un montant de 1 841.87 € TTC pour l'habillage extérieur.

DCM 038/MARS/2022

Un dossier de demande de subvention pour aide au développement de la vie associative sera déposé près de la Région (50% du montant HT).

Cimetière : création d'une entrée :

Un devis a été transmis par l'entreprise Vincent LEGRAIS pour les travaux d'ouverture (3 m) du mur du cimetière côté rue de Narbonne d'un montant de 1 390,00€ TTC.

Le Conseil Municipal **VALIDE** le devis d'un montant de 1 390,00 € TTC de l'entreprise LEGRAIS.

DCM 039/MARS/2022

Des devis pour la pose d'un portail vont être demandés.

Tronçonneuse :

Une tronçonneuse est en panne. Le devis de réparation est supérieur à la valeur de celle-ci. Des devis pour la remplacer ont été demandés.

Le Conseil Municipal **VALIDE** le devis de l'entreprise WILL d'un montant de 719,66 € HT soit 863,59 € TTC.

DCM 040/MARS/2022

Aménagement d'une extension de l'accueil périscolaire dans le jardin de la Mairie :

La fourniture du matériel pour créer l'espace dédié à l'ALSH dans le jardin s'élève à 1 000,00 €.

Les travaux seront confiés à une entreprise ; la création de cet espace sera intégré à une demande de subvention près de la CAF.

Arbres rue des Vallées et impasse des Tilleuls :

Les racines de 4 à 5 gros arbres déforment la chaussée et le trottoir de la rue des Vallées et de l'impasse des Tilleuls. Ils devront être coupés. D'autres plus petits seront également abattus pendant l'hiver 2022-2023.

Le Conseil Municipal **VALIDE** l'abattage de ces arbres.

DCM 041/MARS/2022

Travaux faits ou à réaliser par les agents :

Il reste quelques travaux à faire par les agents :

- ✓ pose d'un évier à la salle Athéna ;
- ✓ déplacer les 2 arbres de la place Jeanne d'Arc (les racines seront trop importantes sur le long terme. Ils seront remplacés par des petits arbustes. Un endroit devra être défini pour les replanter).
- ✓ clore l'espace poubelles à côté du point d'eau au fond à droite dans le cimetière.

Compte rendu groupe de travail sécurité routière

Une réunion a eu lieu le 8 mars 2022. 3 habitants volontaires y ont participé et 2 se sont excusés. Il leur été rendu compte de l'enquête .

L'idée est de constituer un dossier d'ensemble, global. Toutefois, un point particulier a été évoqué, à mettre en priorité pour la sécurité des enfants : rue « Côte des Murs » du lotissement du Coudray.

Les élèves de l'école Pablo Picasso travaillent sur la sécurité routière. Il leur sera proposé d'assister à une réunion pour qu'ils apportent leur projet.

Le groupe de travail a rendez-vous le 22 avril pour se rendre sur place et trouver des solutions. Ensuite une 3^{ème} réunion sera proposée pour analyser les moyens de réaliser la sécurité routière.

Permis d'aménager lotissement du Coudray

Les propriétaires des parcelles du lotissement du Coudray ont reçu un courrier leur expliquant les raisons d'une demande de modification de la parcelle n°13 qui est difficilement aménageable dans l'état actuel. Plusieurs co-lotis ont répondu favorablement. Une réflexion est en cours avec les propriétaires de l'impasse des Vallons pour l'aménagement de la placette compte tenu des difficultés de demi-tours au bout de cette impasse.

Le Conseil Municipal **DONNE** son accord et **AUTORISE** M. Le Maire à mandater le cabinet « l'Atelier du Marais » à déposer un dossier pour une demande de modification n°8 du lotissement du Coudray concernant la parcelle n°13, intégrer l'aménagement de la placette de l'impasse des Vallons et modifier en conséquence le bornage.

DCM 042/MARS/2022

5 VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

Subventions associations :

Il est proposé de reconduire les subventions à ceux qui ont envoyé une demande en y associant le document comptable prévu à cet effet et de mettre en attente le versement des associations pour lesquelles les documents demandés sont attendus.

Le Conseil Municipal **FIXE** comme suit les subventions de l'année 2022 :

Associations	2021	2022
ASLM	4 250,00	4 250,00
ASLM - animateur		1 917,00
Association Construire Ensemble	135,00	135,00
Club du Manoir	350,00	350,00
Comité des Fêtes	2 000,00	2 000,00
Amicale Laïque (+ gratuité de la 1 ^{ère} location de la salle de loisirs de l'année).	300,00	300,00
Association communale de lutte contre les ennemis des cultures	200,00	300,00
Association de Gymnastique Volontaire	350,00	350,00
Hommes et Peuples Solidaires	76,00	76,00
Monti'Jardi (correspondant au montant sollicité)	100,00	100,00
Société de pêche	700,00	700,00
CAUE	200,00	200,00
Association d'aide à domicile de l'Huisserie, Montigné, Origné et Nuillé		2306,00
Banque alimentaire	180,00	350,00
Restaurant du coeur	175,00	175,00
Secours Catholique	175,00	175,00
Secours Populaire Français	175,00	175,00

DCM 043/MARS/2022

Décisions participation communale bibliothèque

Une demande de participation de la commune de 4 000,00 € a été formulée.

Jusqu'à présent, la participation de la municipalité était de 3 700,00 € basée sur un coût par habitant fixé à 2,85 €.

La Commission propose d'ajuster la participation au nombre d'habitants qui a augmenté soit 1375 habitants x 2,85 € = 3 920,00 €. Ce montant pourra être réévalué tous les ans en fonction de l'évolution de la population qui augmente.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** le montant alloué à la bibliothèque soit 3 920,00 € à inscrire au budget 2022.

DCM 044/MARS/2022

Bilan fête du jeu

Le bilan est plutôt positif : plus de 200 personnes ont participé à la fête du jeu, presque autant d'adultes que d'enfants.

Les animations : Payaso Loco, jeux bouquines, ludothèque, jeu d'échecs géant ont toutes été appréciées.

Bilan marché de Noël et bilan Téléthon avec les bénévoles (reportés cause situation sanitaire)

La réunion pour le bilan marché Noël a eu lieu le 23 février 2022, celui-ci est positif sur le plan financier et humain, beaucoup de bénévoles y ont participé grâce au regroupement des associations y compris scolaires.

Le bilan sur le Téléthon 2021 a eu lieu le 7 mars 2022. Il a été effectué avec la présence de bénévoles. C'était l'occasion de faire le point sur les actions passées (Pâella, défi soupe, spectacle chansons, ventes par le Conseil Municipal des Enfants), de se projeter et de réfléchir si ces actions pourront être reconduites pour le 3 décembre 2022 à Montigné-le-Brillant qui sera village flash.

Le Conseil Municipal adresse son entière satisfaction et tous ses remerciements aux bénévoles.

Compte rendu commission communication du 14 mars 2022

Le point a été fait sur les activités des commissions Vie associative et Communication avec un bilan des actions passées, les actions en cours ou à mettre en place. Planification des réunions pour l'organisation des événements ou autres actions jusqu'à la rentrée scolaire (subventions associations, commission finances, Estivales, Téléthon, Fête du jeu, Forum des associations, journal communal, livret d'accueil des nouveaux habitants, guide pratique, panneau lumineux, site internet, réseaux sociaux, comité de soutien à l'Ukraine...).

Matinée citoyenne le samedi 2 avril 2022

Le 14 mars était organisé un groupe de travail extra municipal sur l'organisation de la matinée citoyenne qui aura lieu le samedi 2 avril 2022 de 10 h 00 à 12 h 00.

5 montignéens bénévoles étaient présents à cette réunion et volontaires pour organiser avec les élus une « opération nettoyage de printemps ».

2 ou 3 circuits vont être mis en place.

Un flyer sera distribué dans le cartable des enfants.

M. DAVIERE et M. LE GLOHAEC souhaitent que cette journée citoyenne sensibilise les habitants aux déchets et au respect de la nature.

Une collecte de téléphones sera également effectuée ce même jour et les semaines suivantes ; ils peuvent être déposés au secrétariat de la Mairie.

Questions diverses

☞ Salle du Verger :

La salle du Verger sera occupée pour les élections législatives. La salle des Associations sera mise à disposition pour les associations et notamment lors de l'AG de l'ASLM le 12 juin 2022. Pour cette occasion, un panneau de projection va être installé dans cette salle.

☞ Salle de Loisirs :

Une association demande l'autorisation d'ouvrir la salle de Loisirs au-delà de 2 h 00 du matin. Le Conseil Municipal refuse cette demande.

Dorénavant, un contrat de mise à disposition sera signé avec les associations pour dégager les responsabilités de la commune qui pourraient être engagées en cas d'accidents.

☞ Demande d'affichage :

Une demande d'installation d'une structure métallique a été émise pour effectuer de l'affichage comme des banderoles, événements communaux ou associatifs, aux 2 entrées du bourg.

Le Conseil Municipal **VALIDE** l'installation de ces structures métalliques pour affichage.

DCM 045/MARS/2022

☞ Clôture mitoyenne :

M. LEHAY est satisfait de la clôture remplacée entre son entreprise et la salle Athéna. Côté parking municipal, un panneau sera installé pour demander à ce que l'on ne joue pas en s'accrochant à la clôture.

6 LAVAL AGGLOMÉRATION

Compte rendu commission proximité du 28 février 2022

La Commission Culture de L'Huisserie (L'Huisserie – Nuillé – Entrammes – Montigné-le-Brillant) a été informée sur les difficultés des parents pour emmener les enfants à L'Huisserie pour les cours de musique à 17 h 00.

Un atelier (peinture sur les murs...) est ouvert à tous les supports que la commune peut proposer.

Demande abri bus au Port Sec

La demande faite en 2020 auprès de Laval Agglomération pour la construction d'un abri bus au Port Sec va être renouvelée.

Clôture des états généraux de la santé le 28 mars 2022

Les états généraux de la santé sont clôturés et vous êtes invités le 28 mars 2022 pour le compte rendu de l'enquête.

Rapport de la gendarmerie

La commune est un lieu où il fait bon vivre : peu de violence – peu d'accidents. Les gendarmes sont également disponibles pour rencontrer la population.

Grippe aviaire

Les instructions de la Préfecture seront vérifiées au jour le jour concernant l'avancée des contaminations. En cas de confinement des volailles, une annonce paraîtra que le panneau lumineux.

7 INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Calendrier

Date	Heure	Lieu	Objet
31/03/2022	20 h 00		Commission Finances
07/04/2022	20 h 00	Salle du Conseil	Conseil Municipal : vote du budget
10/04/2022	8 h 00	Salle du Verger	Élections Présidentielles
22/04/2022	14 h 00	Mairie	Commission sécurité routière
22/04/2022	17 h 00	Mairie	Commission Travaux Bâtiments
24/04/2022	8 h 00	Salle du Verger	Élections Présidentielles
25/04/2022	18 h 00		Commission Communication
28/04/2022	20 h 00		Bilan énergétique Laval Agglo
28/04/2022	20 h 00	Salle du Conseil	Conseil Municipal

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le jeudi 07 avril 2022 à 20 H 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 35.

Visé par le secrétaire,
de séance,

Le Maire,

